

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2013)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: SVO : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

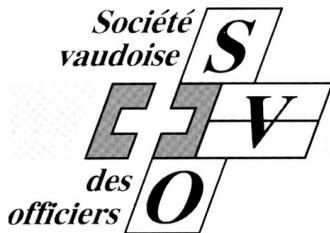
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Assemblée générale de la Société vaudoise des officiers du 13 avril 2013

Lt col Antoine Maillard, Rédacteur adjoint (SVO Défense)

Quand l'occasion se présente de retrouver le gymnase dans lequel on a passé, il y près de 35 ans, sa Maturité fédérale, on n'hésite pas. C'était l'occasion aussi de montrer à l'un de mes fils ces murs qui m'ont vu ado récalcitrant. C'est bien au CESSEV, à Burier - LaTour de Peilz, que le groupement Est de la SVO a accueilli nos assises annuelles.

Le major Frédéric Glutz ouvre la séance, suivi du syndic de la Tour de Peilz, M. Lyonel Kaufmann. Celui-ci, après avoir situé sa commune de 11'000 habitants dans le district Riviera - Pays d'Enhaut, nous rappelle les deux dates clés pour l'essor économique de la région : 1861 arrivée du chemin de fer et 1917 l'installation de la société Peter, Cailler Kohler Chocolats. M. Kaufmann ne manque pas de nous indiquer que sa commune est pionnière dans la création d'un réseau régional de sécurité, qui regroupe 10 communes de l'ancien district de Vevey. Ce réseau unique en Suisse ne s'est pas limité à régionaliser les polices municipales, mais englobe également deux centres de secours et d'urgences, la Protection civile, ainsi que les services de pompiers.

C'est au tour du Président de la SVO, le colonel EMG Philippe Masson, de monter sur l'estrade pour mener l'assemblée générale débutant après l'annonce au Président de la Confédération, le Conseiller fédéral Ueli Maurer, qui entonne avec nous l'hymne vaudois. Les salutations d'usage sont l'occasion de relever la participation de Mme Esther Gaillard, Présidente du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), dont la présence fidèle nous rappelle que l'engagement des officiers pour la Patrie se rattache aussi à une dimension qui nous dépasse.

En campagne pour l'obligation de servir

Le colonel EMG Philippe Masson place cette assemblée sous le signe de la campagne contre l'initiative du GSsA, ayant pour objet l'abolition de l'obligation de servir, à propos de laquelle le peuple Suisse se prononcera en automne. Il met ainsi en avant la démarche du CRDC, présidé par le colonel EMG Gérald Vernez, et du Comité vaudois, co-présidé par lui-même et le major Etienne Guggisberg.

Le président de la SVO se réjouit de pouvoir compter sur 70 nouveaux membres en 2012. L'appel nominatif de ces jeunes officiers permet de constater que la tradition de diversité de notre Pays n'est pas une vaine expression : l'armée, reflet de notre société, démontre, s'il en est encore besoin, qu'elle joue pleinement ce rôle d'intégration – hier entre les villes et les campagnes ou les régions linguistiques, aujourd'hui entre des Suisses issus de cultures

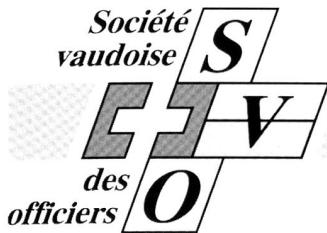
et d'horizons différents. On notera aussi la création d'Of@CampusLausanne, qui réunit des officiers tant de l'Université de Lausanne que ceux de L'EPFL et prouve que la carrière d'officier n'est pas réservée aux Rambos décérébrés.

L'effectif de la SVO reste ainsi stable à près de 1'200 membres

Une modification des statuts a été approuvée, avec pour conséquence l'élection d'un 2^e vice-président, le lieutenant-colonel Nicolas Winteregg, commandant du bataillon de Police militaire 2. Le président Masson ainsi que son comité sont reconduits par acclamation pour un mandat d'un an.

Notre assemblée a l'honneur d'accueillir le Président de la Confédération, qui prend la parole. Après avoir exprimé son affection pour le Lavaux et son respect du travail des viticulteurs mis à rude épreuve, Monsieur Ueli Maurer résume les importantes échéances de 2013 pour l'organisation militaire. Outre le remplacement des *Tiger* à finaliser, le Président de la Confédération insiste sur la nécessité de disposer des ressources nécessaires pour financer ce qui doit devenir « la meilleure armée du monde » et, surtout, sur le caractère impérieux du maintien de l'obligation de servir. Parce qu'en « *cas de crise, notre pays aura besoin de tous* », il défend fermement le modèle du citoyen-soldat qui permet la multiplication des qualités et compétences personnelles rassemblées, assure l'homogénéité des profils individuels et garantit la constance des effectifs. « *Présente uniquement lorsque l'Etat en a besoin et organisée selon le principe de la milice, notre armée est la seule réponse pragmatique qui convienne à notre pays, neutre et indépendant.* » Monsieur Maurer conclut en nous confiant la tâche de trouver les arguments pour convaincre nos entourages.





Le débat : à l'école de l'utopie verte / rouge

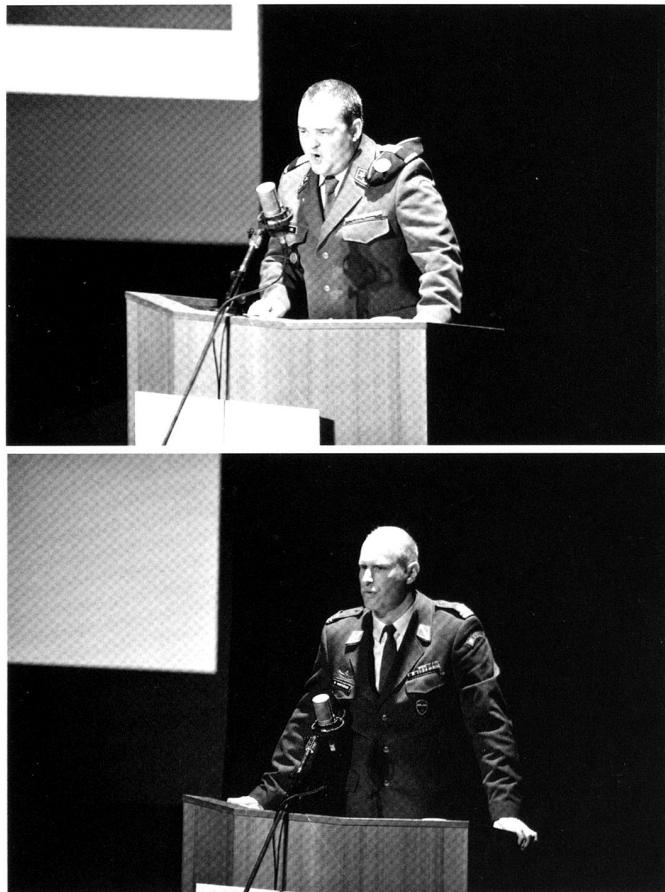
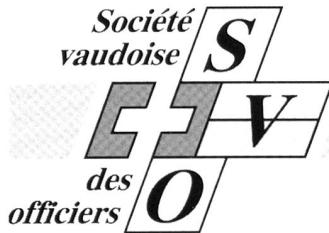
Sous la houlette de nos deux modérateurs, le premier-lieutenant Olivia de Weck et le capitaine Emmanuel Kilchenmann, les invités au débat sur l'obligation de servir nous ont fait partager des échanges de qualité et de bonne tenue, parfait exemple de nos moeurs démocratiques suisses.

Outre le brigadier Denis Froidevaux, nous avons pu accueillir Mme Marie-Hélène Miauton ainsi que M. Josef Lang, membre fondateur du GSsA, ancien Conseiller national pour le parti des Verts, dont il est le vice-président. Il faut relever le courage de M. Lang d'avoir accepté de venir dans la fosse aux lions, qui se sont d'ailleurs montrés fort civils, même si Denis Froidevaux n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour mettre le GSsA devant ses responsabilités. Jugez plutôt : « *Le GSsA ne recule devant aucune insulte, intimidation et manipulation pour faire passer son message, qui reste clair, l'abolition de l'Armée* » ou « *Il faut rejeter les reproches injurieux selon lesquels l'armée suisse constituerait une menace contre la démocratie, ou encore que notre pays entretiendrait une armée de masse.* » Et d'insister sur le caractère structurant de la milice en général pour notre pays, et cela depuis des siècles. S'en prendre à l'armée de milice, c'est attaquer la Suisse.

Après le discours combatif du Président de la SSO, Mme Miauton a répondu à une question relative au résultat de la votation populaire sur l'armée qui a vu le peuple autrichien refuser de voir l'armée de milice remplacée par une armée professionnelle. Selon notre oratrice, si l'on peut se réjouir de ce résultat, il convient toutefois de ne pas tomber dans la complaisance car, malgré les similitudes entre nos deux républiques alpestres attachées à la neutralité, des distinctions demeurent, surtout en ce qui concerne justement la chose militaire.

- D'abord, en Autriche, il s'est agi de choisir entre l'armée de métier et l'armée de milice. Chez nous la question posée oppose la milice obligatoire à une milice volontaire.
- En Autriche, le service s'effectue en une période de 6 mois, de sorte que les obligations militaires n'empêtent pas sur la vie de famille ou la carrière professionnelle comme ce peut être le cas chez nous avec les cours de répétition.
- Quant au service civil, il est très développé et très apprécié en Autriche, au contraire de chez nous, où il est méconnu.
- N'oublions pas non plus le poids de l'histoire : l'ombre de l'Anschluss et de la Deuxième Guerre mondiale plane toujours dans les esprits. En Suisse l'armée de métier n'est pas rattachée à cette funeste période, de sorte qu'une armée de professionnels ne provoque pas la même prévention que chez les Autrichiens.
- Finalement, une armée de métier à l'europeenne est





Page précédente : Le débat sur l'obligation de servir, animé par le plt de Weck et le cap Kilchenmann.

Ci-dessus : Le maj Glütz et le lt col Winteregg, présidents des Groupements Est et Nord de la SVO. Toutes les photos © A+V.

une armée de projection sur des théâtres militaires lointains, ce dont les Autrichiens ne voulaient pas. Chez nous la possibilités d'engagement à l'étranger ne sont pas du tout à l'ordre du jour, même avec un ministre de la défense qui ne serait pas UDC, d'ailleurs.

Donc, selon Mme Miauton, comparaison n'est pas forcément raison, et la partie est loin d'être gagnée. M. Josef Lang, s'il peut partager certains élément de l'analyse de l'échec autrichien, souligne le fait que le ministre de la défense – vert – n'a pas fait une bonne campagne.

Pour le surplus, Jo Lang ne se laisse pas démonter et convient avec une certaine candeur que « *what you see is what you get* » : le GSsA n'a en effet pas d'autre but que la suppression de l'armée. Il reconnaît toutefois que cet objectif final relève, pour l'heure, de l'utopie. C'est là que Candide passe le relais au stratège pragmatique. Il s'agit pour lui, plus que de grignoter l'institution, d'insuffler le doute dans les esprits helvètes, de « démilitariser les têtes » de nos citoyens-soldats qui constituent cette armée de masse si incompatible avec une démocratie

moderne. Et de poursuivre qu'il s'agit aussi plus généralement de lutter contre ce caractère obligatoire, qui répugne tant le peuple – de Bisounours, comme le dirait Denis Froidevaux.

Sur ce, le Commandant de Corps Dominique Andrey s'insurge contre le fait que l'on veuille faire croire que nous vivons dans une société militarisée. Il nous rappelle que la conscription est justement la meilleure garantie d'un contrôle démocratique de l'armée. Il souligne plus loin que la qualité des cadres dépend de la richesse du bassin de recrutement des candidats à l'avancement, donc sur la base du service obligatoire.

M. Lang nous fait part aussi de la controverse paradoxale qui préoccuperaient certains Verts. En cas de succès de l'initiative, n'irait-on pas vers une armée de volontaires, plus petite, et dont plus personne n'aurait à se plaindre ?

Mme Miauton revient sur les apparentes angoisses paradoxales de certains membres du GSsA. Elle pense au contraire que l'acceptation de l'initiative, et la trop petite armée de volontaires qui en suivrait, conduirait inmanquablement à la question de l'armée de métier. Il est certain qu'elle serait refusée par le peuple suisse. Ainsi cette initiative aux accents ingénument libertaires permettrait bien au GSsA d'atteindre, par le détournement de l'armée de volontaires, le but ultime et utopique de la suppression de l'Armée, CQFD !

Josef Lang considère que le manque de volontaires dans nos pays voisins membres de l'OTAN est dû au risque d'être projeté dans des guerres lointaines. Ce risque n'existe pas chez nous de sorte que, sans crainte d'être engagé au combat, les Suisses, timorés, seront d'autant plus enclins à s'engager que leur vie n'est pas en danger. Et à Denis Froidevaux de conclure que les stratégies du GSsA, s'ils prennent le peuple Suisse pour naïf, ne le sont pas, eux, naïfs. La question posée ne laisse pas voir les conséquences réelles. « *Ce n'est pas en supprimant l'armée que l'on supprime la guerre, pas plus que l'on supprimerait la maladie en cassant le thermomètre.* »

L'armée est au service de tous

Ayant dû interrompre la conversation de mon fils Christophe avec le Président de la Confédération pour prendre notre train au petit arrêt de Burier, nous y retrouvâmes Joseph Lang. C'est l'occasion d'échanger encore un peu avec notre adversaire. Nous ne refaisons pas le débat, et la conversation s'oriente sur des considérations politiques et diverses. Nous constatons notamment que nous partageons l'analyse selon laquelle le PDC, en se détournant de son électorat conservateur, a contribué significativement au succès de l'UDC. M. Lang nous raconte aussi la dramatique expérience que le député qu'il était a vécue à l'occasion de la tuerie du 27 septembre 2001 au Parlement cantonal zougais.



Arrivé en gare de Lausanne, notre compagnon de voyage nous demanda de l'aider à trouver l'adresse à laquelle il devait se rendre pour une réunion. C'est conscient du co-casse de la situation que, lieutenant-colonel en uniforme et membre du Service de renseignement militaire que je suis, j'ai emmené le fondateur du GSsA et vice-président des Verts à la maison de quartier alternative où il devait s'exprimer sur quelque sujet cher à ceux qui soutiendront, sans doute, l'initiative visant à abolir l'obligation de servir.

A. M.

Nécrologie

- Bohnenblust, Alfred, Payerne, 1949.
- Bussy, Jean-Claude, Lausanne, 1928.
- David, Georges, La Tour-de-Peilz, 1919.
- Donzel, Jean-Maurice, Corseaux, 1939.
- Galley, Eric, Blonay, 1942.
- Graf, Edouard, Lausanne, 1938.
- Henchoz, Samuel, Château-d'Oex, 1897.
- Henny, Agénor, Tavannes, 1916.
- Jaqueoud, Pierre, Clarens, 1929.
- Koch, Philippe, Pully, 1940.
- Matthey, Bernard, Vuibroye, 1939.
- Morax, François, Préverenges, 1933.
- Neuenschwander, Jacques, Bière, 1938.
- Pasche, Fernand, Lausanne, 1923.
- Pichonnat, Claude, Aigle, 1929.
- Pulfer, Georges, Servion, 1932.
- Rognon, Roger, Montreux, 1921.
- Stettler, Edwin, Lausanne, 1925.
- Tuchschen, Jürg, Noville, 1921.
- Urech, André, Aigle, 1921.
- Von Engelbrechten, Frédéric, Le Muids, 1943.
- Zeissig, Jean, Lausanne, 1914.



Ci-dessus : Le col EMG Masson, président de la SVO ; et l'accueil des nouveaux membres. Toutes les photos © A + V.

